



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre

Délibération n°2023-45 : Soutien aux victimes du séisme au Maroc

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 27 septembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le samedi 23 septembre 2023, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 13	Votants : 17
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Olivier MUSY, Eric MORISSET, Hélène MORONVALLE		
Représentés :	Edwige BONNEFOY donne pouvoir à M. NAWROCKI, Marianne PERDRIJAT donne pouvoir à Mme LEMARIE, Nicolas RICHARD donne pouvoir à M. PAIN, Marie GALANO donne pouvoir à M. GLEIZE		
Absents :	Fabrice NOURY, Marie MAERTENS		
Secrétaire :	Hélène MORONVALLE		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1115-1,

Considérant la situation au Maroc suite au séisme de magnitude 7 survenu le 8 septembre 2023 ayant fait plusieurs milliers de victimes et de blessés,

Sur présentation du rapport par M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité **rejette**,

Ont voté contre le versement de l'aide : 8 (Taoues COLL, Dominique DUMAS, Geneviève SHATER, Vincent PAIN, Lina LEMARIE, Alain SCHMITT, Guy HALGAND, Marianne PERDRIJAT)

Se sont abstenus : 2 (Eric MORISSET, Bénédicte ALLENET)

Ont voté pour : 7 (Bernard GLEIZE, Marie GALANO, Nicolas RICHARD, Hélène MORONVALLE, Olivier MUSY, Pascal NAWROCKI et Edwige BONNEFOY)

Article unique : le versement d'une aide financière au FACECO (fonds d'action extérieure des collectivités territoriales).



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20230927-2023_45-DE
Date de télétransmission : 02/10/2023
Date de réception préfecture : 02/10/2023